



## 14ème législature

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>102835</b>  | <b>De M. Bernard Perrut ( Les Républicains - Rhône )</b> | <b>Question écrite</b>                                     |
| <b>Ministère interrogé &gt; Économie et finances</b>   |  | <b>Ministère attributaire &gt; Économie</b>                |
| <b>Rubrique &gt; entreprises</b>   | <b>Tête d'analyse &gt; TPE et PME</b>                    | <b>Analyse &gt; intelligence économique. perspectives.</b> |
| Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |  |  |

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'intelligence économique qui se trouve au cœur des préoccupations nationales et internationales comme démarche de management et de protection de l'information, au service de la compétitivité et de la sécurité économique. L'enjeu est d'étendre l'appropriation de l'intelligence économique aux TPE-PME au-delà des entreprises prédisposées, telles les PME innovantes, exportatrices ou filiales de grands groupes. Il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour favoriser un processus de démocratisation de l'intelligence économique et permettre à toutes les entreprises de se tourner vers les secteurs et marchés d'avenir, en lien avec les chambres de commerce et d'industrie qui jouent un rôle important parce qu'elles pilotent des plans d'actions, proposent des informations qualifiées pour saisir les évolutions économiques, et développent des services de veille produits, marchés, normes et techniques pour leurs entreprises ressortissantes.